

LA VENTE DE PLUTONIUM À LA FRANCE

Question n° 365—**L'hon. M. Harkness:**

1. Le plutonium que la France a acheté lui a-t-il été vendu à un prix très inférieur au cours officiel?
2. A quel prix lui a-t-on vendu ce plutonium?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): 1. Non.

2. \$22.00 le gramme.

L'AMÉLIORATION DES ÉTABLISSEMENTS POSTAUX À SAINT-JEAN-OUEST (T.-N.)

Question n° 367—**M. Carter:**

Le gouvernement a-t-il l'intention d'améliorer les établissements postaux à Saint-Jean-Ouest (Terre-Neuve) et, dans le cas de l'affirmative, quand les travaux de construction vont-ils commencer?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Oui, nous avons l'intention d'effectuer des travaux d'amélioration, mais nous n'avons pas encore décidé en quoi ils consisteront.

LES TRAVAUX SUR LA ROUTE DUNVILLE-ARGENTIA

Question n° 369—**M. Carter:**

1. Va-t-on terminer cette année les travaux de revêtement qu'on se propose de faire sur le tronçon du chemin d'accès d'Argentia qui va de Dunville à Argentia?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention d'améliorer le dernier tronçon cet automne afin que les gens qui arrivent à Terre-Neuve ou qui en partent par le service de bac d'Argentia-North Sydney puissent l'emprunter?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. Il est peu probable que les conditions atmosphériques nous permettent d'achever cette année les travaux projetés de revêtement entre Dunville et Argentia.

2. Oui.

LES PROJETS D'IMMOBILISATIONS DANS LA RÉGION D'HUMBER-SAINTE-GEORGES-SAINTE-BARBE (T.-N.)

Question n° 372—**M. Marshall:**

Quels sont les projets d'immobilisations que le ministère des Travaux publics doit exécuter au cours de l'année 1968-1969 dans la région d'Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe, à Terre-Neuve?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Les travaux de planification sont en voie d'exécution pour les améliorations portuaires à Cornerbrook.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES À LA DEVCO

Question n° 380—**M. Skoberg:**

1. A-t-on retiré le droit à la négociation collective aux employés de l'ancienne *Cumberland Railway Company*, qui porte maintenant le nom de *Cape Breton Development Corporation (Coal Division) Railroad*, en créant la Société de développement du Cap-Breton?

[L'hon. M. Hellyer.]

2. La Société honore-t-elle les conventions collectives conclues par les employés et les anciens propriétaires, jusqu'à ce qu'elles soient dûment modifiées ou renouvelées?

3. Va-t-on consulter les représentants de tous les syndicats intéressés avant d'effectuer des changements appréciables dans leurs conditions de travail ou dans les accords qui y ont trait, y compris ce qui a trait à un régime de retraite?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): 1. Non.

2. Oui, depuis le 31 mars 1968, date de la prise de possession.

3. Oui.

LES INDIENS DANS LES MANUELS SCOLAIRES

Question n° 386—**L'hon. M. Dinsdale:**

Quelles mesures le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il prises pour faire en sorte que nos manuels scolaires interprètent mieux le rôle des Indiens dans la société canadienne?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Au cours de 1968, tous les instituteurs des écoles fédérales ont été invités à faire connaître leurs observations sur la teneur des manuels scolaires en usage concernant l'histoire des Indiens. Les observations reçues ont été compilées en un rapport qui a été porté à l'attention du personnel de la direction. Les ministres de l'Éducation ont aussi été informés de la teneur de ce rapport et, à notre demande, ils ont communiqué ces renseignements aux agents chargés de l'élaboration des programmes d'études dans chaque province. Les réponses reçues jusqu'ici indiquent une tendance à vouloir corriger les lacunes relatives aux renseignements concernant les Indiens. Des fonctionnaires du ministère ont eu des consultations avec des membres du personnel d'universités en vue de favoriser les recherches et d'inviter ces institutions à effectuer des études sur les Indiens. Plusieurs universités donnent maintenant des cours sur les diverses cultures de notre pays, à l'intention des enseignants. Le ministère a préparé un nouveau catalogue de bibliothèque pour les écoles fédérales, dans lequel figurent bon nombre de livres traitant de la tradition et des légendes indiennes.

*LA NOUVELLE ENTRÉE AU NORD DE L'ÉDIFICE CENTRAL

Question n° 387—**M. Nowlan:**

1. Quels sont le coût actuel et le coût estimatif de la nouvelle entrée des piétons, aménagée sur le côté nord de l'immeuble central des édifices du Parlement?

2. Pourquoi cette nouvelle entrée?

3. Compte tenu de cette entrée, combien y a-t-il de portes pour les personnes et pour les marchan-